

Evènements de la semaine du 03 au 09 août 2020

Le Parlement européen est en vacances d'été, du 27 juillet au 23 août 2020.

Le Parlement européen est en vacances d'été, du 27 juillet au 23 août 2020.

Les activités reprendront le 24 août 2020.

Pendant cette période, les demandes de presse urgentes sur les activités législatives du PE peuvent être adressées à :

Du 3/08 au 14/08:

Michaela FINDEIS

michaela.findeis@europarl.europa.eu

(+32) 0498 98 33 32

Du 17/08 au 21/08:

lina LIETZEN

iina.lietzen@europarl.europa.eu

(+32) 0470 88 39 10

Pour toute requête non liée aux activités législatives, merci de vous adresser à :

Du 03/08 au 09/08:

Nicholas SIMONCINI

nicholas.simoncini@europarl.europa.eu

(+32) 2 28 32417

Du 10/08 au 16/08:

Mireia AGUILAR PARDO

mireia.aguilar@europarl.europa.eu

(+32) 470 96 20 36

Du 17/8 au 23/08:

Sanne DE RYCK

sanne.deryck@europarl.europa.eu

(+32) 498 98 34 51

Agenda

Règles pendant les vacances d'été concernant l'accès des journalistes aux bâtiments du Parlement européen

Les accréditations de presse pendant l'été se feront uniquement sur rendez-vous. L'accréditation peut être obtenue directement au centre principal d'accréditation (Agora Simone Veil, à côté de l'entrée du bâtiment Altiero Spinelli). Aucune demande par voie électronique ne sera possible durant cette période.

Règles relatives à l'accréditation des médias: [ENFRDE](#)